

COMMUNE DE LABARDE

Procès Verbal de la Séance du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2011

Convocation en date du 23 février 2010

Présents : Mme MONNEREAU Maire, M PILONORD, M. RASO, Mme DUPUY Adjoints, Mme PERROY, Mr LIAUBET, Mr BARES, Mr VALENTIN, Mr LEGALLAIS, , Mr FONMARTY, Mme CHABOT Conseillers Municipaux.

Procuration de Madame MEYRES Armelle à Monsieur LEGALLAIS Vincent

Absente: Madame BARTHELEMY

Madame CHABOT Valérie a été nommée secrétaire de séance.

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 08 décembre 2011

ADMINISTRATION GENERALE – DELIBERATION N° 2011-0103 – 01 **CONTRAT DEMOUSTICATION - RECONDUCTION**

Madame le Maire informe ses collègues que le contrat de démoustication arrive en reconduction pour l'année 2011

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à 11 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention, décide :

- De reconduire le contrat de démoustication pour l'année 2011 auprès de la Société Amboile pour un montant H.T. de 2 550.00 €.
- D'autoriser Madame le Maire à signer le contrat correspondant.

ADMINISTRATION GENERALE – DELIBERATION N° 2011-0103 – 02 **LOGEMENTS SOCIAUX – CHOIX DU NOUVEAU LOCATAIRE**

Madame le Maire informe ses collègues que Monsieur Jean-Marie LAROCHE, actuellement locataire dans un logement social communal sis Place des Anciennes Ecoles – 33460 LABARDE, a déposé son préavis de départ pour le 31 mars 2011.

Il y a lieu de pourvoir à son remplacement.

Après études des dossiers de demande de logements sociaux reçus en mairie, le Conseil Municipal après avoir délibéré, à 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide :

- D'attribuer le logement social vacant par le biais d'un bail loi n°89-462 du 6 juillet 1989 modifiée par la loi n°94-624 du 21 juillet 1994, à Mademoiselle VABRE Céline, domiciliée 20 Avenue de la Coste – 33 460 MACAU à compter du 15 avril 2011.

Par délibération n°2010-24 du 08 juin 2010, le Conseil Municipal avait fixé le loyer de ce logement comme suit :

- Loyer : 294.35 €
- Garage : 24.81 €
- Ordures Ménagères : 6.30 €
- Entretien environnement : 11.21 €

Au loyer s'ajoutera un dépôt de garantie égal à un mois de loyer.

La révision du loyer se fera le 1^{er} avril de chaque année. L'élément de référence étant l'indice de référence des loyers de l'INSEE.

ADMINISTRATION GENERALE – DELIBERATION N° 2011-0103 – 03
VENTE ET SORTIE DU PATRIMOINE COMMUNAL ANCIEN BUREAU DU MAIRE

Vu la délibération n°2010-20 du 06 avril 2010 relative à l'acquisition de mobilier pour le bureau de Madame le Maire suite aux travaux d'extension de la mairie,

Madame le Maire informe ses collègues de la demande d'un agent communal pour l'acquisition de l'ancien bureau.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide :

- La vente de l'ancien mobilier de bureau à un agent communal
- De fixer le montant de cette vente à 100 euros.
- Et de ce fait de procéder aux écritures de sortie du patrimoine communal de ce bien mobilier.

ADMINISTRATION GENERALE – DELIBERATION N° 2011-0103 – 04
SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX « ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MILIEUX ASSOCIES »

Madame le Maire présente à ses collègues le projet de Schéma d'Amenagement et de Gestion des Eaux « Estuaire de la Gironde et Milieux Associés ».

Ce document nous apporte des éléments très cohérents en ce qui concerne le bouchon vaseux, la navigation, la ressource halieutique et la préservation des habitats benthiques.

Par contre, malgré de nombreux débats, nos remarques concernant les zones humides n'ont pas été prises en compte.

Il apparaît que les zones stratégiques pour la Gestion de l'Eau (ZSGE) correspondent aux zones inondables afin de délimiter les zones d'expansion des crues.

Au vue de ces éléments, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de s'abstenir sur ce document, tout en restant impliqué dans la démarche du SAGE, mais en souhaitant que leurs remarques soient enfin prises en compte.

ADMINISTRATION GENERALE – DELIBERATION N° 2011-0103 – 05
VENTE DUPUY / COMMUNE – ESPACE VERT LE MAIL

Vu la délibération en date du 29 septembre 2009 prononçant le déclassement d'une bande de la parcelle n° A 586 du lotissement Le Mail,

Vu le certificat de bornage en date du 15 février 2011 établi par Monsieur Martin, Géomètre qui fixe à **495 mètres carrés** la contenance de cette bande de parcelle,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide :

- D'autoriser la vente de ce terrain à Madame et Monsieur DUPUY Serge
- De fixer le prix de vente à **30 €uros hors taxe le mètre carré**
- D'autoriser Madame le Maire à signer l'acte de vente,
- L'étude notariale en charge de la rédaction de l'acte est celle de l'acquéreur.
- Les frais afférents à l'acte seront pris en charge par l'acquéreur.

Madame Evelyne Dupuy n'a pas pris part à la délibération.

Questions diverses :

- ⇒ Chaque élu fait le point sur les diverses commissions auxquelles il a assisté.
- ⇒ Le planning de tenue des bureaux de vote est établi pour les deux tours des élections cantonales du 20 et 27 mars 2011.
- ⇒ Madame le Maire nous informe que suite à la démission de Monsieur Eric LANDRY, il est nécessaire de le remplacer en tant que représentant de notre commune pour l'organisation des la VTV. Monsieur Bertrand DEDIEU assurera cette tâche.
- ⇒ Monsieur Nathaniel LEE s'est proposé d'offrir à la bibliothèque toutes les éditions du Journal du médoc depuis sa création.
- ⇒ Il est proposé d'étudier l'opportunité de vendre une partie du terrain près des logements sociaux. Le débat est de nouveau ouvert sur la vente de plusieurs terrains.
- ⇒ Madame le Maire nous informe que de nouveau cete année, Monsieur CARVALHO, propriétaire de l'Auberge des Grands Vins, a invité les personnes seules et les familles nombreuses.
Vingt quatre personnes avaient répondu présent, d'après la liste établie par la Mairie.
Nous tenons à remercier sincèrement monsieur CARVALO pour cette action de soildarité, rare de nos jours.
- ⇒ Madame le Maire présente l'exposé réalisé par deux lycéens de 1^{ère} au lycée Odilon Redon :

Pauline Descouzères de Labarde et David Carvalho de Lamarque nous ont donné un exemplaire du travail qu'ils ont réalisé sur le thème des inondations dans le Médoc. A notre avis, ils ont fourni un excellent travail.